	E	Clection de membres	s du conseil bourgeoisial	l du 16 octobre 2016	
Déno	mination de la liste des can	didat(e)s:			
	lénomination ou en-tête de li. ne majoritaire.	ste est obligatoire si l'électio	on se déroule en système pro	portionnel (art. 197 al. 1 Lc	DP); elle est facultative en
		Li	iste des candidat(e)s :		
	te des candidat(e)s ne peut p sont retranchés d'office (art.			héant, les candidats désigne	és en surplus, à la fin de la
Rang	Nom	Prénom	Date de naissance (jour, mois, année)	Adresse exacte	Signature *
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
9					
10					
	<u>système proportionnel</u> , un c te (art. 195 LcDP); l'apposit				
	déposées doivent être signée				systeme majornaire, res
		Nom	Prénom	Adresse exacte	Téléphone
Mano	<u>dataire de la liste</u> :				Natel : Privé :
droit	absence d'indication le prem et l'obligation de donner, au er les difficultés qui viendraic	nom des signataires de la lis	ste et de manière à les lier ju		
Le dé <sub>l</sub> 1'000	des signatures: pôt de la liste est signé par <u>10</u> bourgeois, et par <u>5 bourgeoi</u> geois, il faut entendre les bour ().	is au moins dans les commun	es bourgeoisiales de 1'000 bo	ourgeois et moins (art. 194 a	l. 3 et 200 al. 4 LcDP). Par
	Nom	Prénom	Date de naissance (jour, mois, année)	Adresse exacte	Signature
1	Nom	Prénom		Adresse exacte	Signature
2	Nom	Prénom		Adresse exacte	Signature
	Nom	Prénom		Adresse exacte	Signature
2	Nom	Prénom		Adresse exacte	Signature
3	Nom	Prénom		Adresse exacte	Signature
3 4	Nom	Prénom		Adresse exacte	Signature
2 3 4 5 6	Nom	Prénom		Adresse exacte	Signature
2 3 4 5 6 7	Nom	Prénom		Adresse exacte	Signature
2 3 4 5 6 7 8	Nom	Prénom		Adresse exacte	Signature
2 3 4 5 6 7	Nom	Prénom		Adresse exacte	Signature
2 3 4 5 6 7 8	Nom	Prénom		Adresse exacte	Signature

du Conseil d'Etat du 17 février 2016). La remise des listes par voie postale ou par d'autres moyens (fax, informatique, message électronique, etc.) n'est

pas autorisée (art. 194 al. 1 et 200 al. 4 LcDP).

COMMUNE BOURGEOISIALE DE .....